PAYS BOLLÉNOIS

INFOS

LAPALUD

La chorale recrute

Elle se réunit tous les mardis à 20 heures à la salle du parc. Les nouveaux choristes sont les bienvenus. La chorale aurait besoin de sopranes et de basses mais tout le monde peut venir essayer. Centre social de Lapalud:

Planning des Permanences Lundi : maître Michel Dayre (Notaire) de 14 à 15 heures 04 90 30 42 44.

MORNAS

Loto des Jeunes du SCOMM Dimanche 18 décembre, loto des jeunes footballeurs du SCOMM -Mornas/Mondragon, à la

salle des fêtes de MONDRAGON à 15 heures loto avec Triple chance, roue de la fortune. nombreux lots dont un scooter - un ordinateur.

LOCALE EXPRESS

SAINTE-CÉCILE-LES-VIGNES

Les pompiers ont fêté la Sainte-Barbe ■ Vendredi soir à la salle municipale, en présence de

représentants de Bollène et de chefs de centre des communes de Mondragon et Visan, le lieutenant Patrice Ponçon a remis deux galons à Jean-Louis Jardin et

Yannick Jouve qui passent au grade d'adjudant-chef, et deux médailles à Laurent Joubert (argent), et Jean-Louis Jardin (or) qui fait valoir ses droits à la retraite. À l'heure actuelle, les 22 pompiers bénévoles de la

caserne de Sainte-Cécile-les-Vignes ont effectué 300

interventions en tout genre ce qui témoigne d'un réel

besoin pour la commune. Un apéritif est venu clôturer

cette cérémonie en l'honneur des pompiers céciliens.

MORNAS

ce soir

Conseil municipal

■ Treize questions sont à

l'ordre du jour du conseil

municipal qui se réunit ce

soir, lundi, à 18 h 30 en

mairie. Au programme

notamment : un achat de

parcelle, une modification

du règlement intérieur de

"tempête" pour ERDF, une

la crèche, la désignation

d'un correspondant



SAINTE-CÉCILE-LES-VIGNES

Collecte de Sang

Aujourd'hui, salle municipale, de 15 heures à 19 h 30.

BOURG-SAINT-ANDÉOL

Spectacle musical scolaire Jeudi 15 décembre, foyer municipal, de 20 heures à 22 h 30 tél. 04 75 54 85 00.

Concert Gospel

Vendredi 16 décembre, foyer municipal, de 20 heures à 22 h 30, tél. 04 75 54 85 00.

Marché de Noël

Du vendredi 16 décembre au dimanche 18 décembre, champs de mars, de 10 à

L'entreprise Salavert a reçu un trophée de la revue "Auto-recyclage"

ment pas et sûrement plus. La filière d'accueil de vieux véhicules et d'épaves a évolué depuis quelques décennies, et le vent des préoccupations environnementales, bien dans l'air du temps, est passé par là. Désormais, ces entreprises sont dites de "déconstruction" et de "recyclage" des automobiles.

Dans cet état d'esprit, l'entreprise Salavert installée au rond-point "Pompadour", à côté de la Nationale 7, semble bien à la pointe de ce secteur dans la région.

Elle vient de recevoir un trophée national décerné par la revue "Auto-recyclage", parmi neuf autres en France, lors d'une première

« Nous sommes dans un domaine très contrôlé »

La société est actuellement dirigée par Anne-Sophie Salavert et son cousin Vincent. Ils sont les enfants des deux frères co-fondateurs, Pierre et Bruno, créateurs de l'activité initiale à Pierrelatte. L'entreprise est désormais à la pointe dans le cadre très suivi et encadré de la profession.

« Nous sommes dans un domaine très contrôlé, affirme Anne-Sophie. Chaque année, nous devons obtenir un agrément de la part de la Drire (Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement), après inspections de l'Afaq-

ne "casse" ? Sûre- Afnor (organisme de certification). Elles portent sur la sécurité, les risques d'incendie, l'environnement, les nuisances sonores, et le suivi des déchets pol-

> Si tout est si contrôlé au sein de ce secteur, c'est peut-être que certaines dérives avaient été remarquées et soulignées dans la profession : « Nous sommes très sérieux dans l'idée de la déconstruction et du recyclage des automobiles, ainsi que dans la collecte et le traitement des déchets ».

Le trophée « Auto-recyclage »

Ce n'est sans doute pas par

hasard que l'entreprise lapalutiene Salavert a obtenu fin novembre ce trophée de la part de la revue" Auto-recyclage", qui a pour but « de mettre en valeur et de récompenser les professionnels de la filière VHU ».

Elle a été remarquée et distinguée parmi d'autres par un jury composé de spécialistes : neuf trophées ont été décernés en tout, selon diverses catégories, et Salavert a été honorée en tant que « petite entreprise ».

Pour Anne-Sophie, si le traitement et la valorisation des véhicules usagés relèvent bien d'une « obligation légale », ce prix est aussi « une fierté personnelle et particulière pour tous les collaborateurs de l'entre-

Hervé PERRIER



Vincent et Anne-Sophie dirigent l'entreprise familiale qui vient d'être distinguée par "Auto-recyclage".

Une histoire familiale

En 1972, Pierre et Bruno, deux frères de la famille Salavert ont créé une entreprise, au départ modeste, de récupération de véhicules usagés, à Pierrelatte. Une "casse", ainsi que dénommée à l'époque. Ils se sont ensuite lancés dans une aventure plus grande en 1982, en rachetant une entreprise de Lapalud. Elle s'est particulièrement bien développée, et en 1999, la fille de Pierre est entrée dans l'entreprise. Anne-Sophie a commencé par du secrétariat avant de gravir tous les échelons peu à peu, « car mon père ne me favorisait pas », dit-elle.

En 2005 (à l'âge de 25 ans), elle a repris la gérance de l'entreprise après avoir suivi plusieurs formations spécifiques de gestion, de comptabilité, de ressources humaines... et d'autres bien liées au secteur particulier du recyclage de l'automobile, et notamment en termes de démarches de progrès et des nouvelles réglementations liées à l'environnement.

Le fils de Bruno, Vincent, a rejoint Anne-Sophie dans la gérance en 2010.

Il s'occupe plus particulièrement de la partie technique de l'entreprise et notamment du magasin.

L'ENTREPRISE EN CHIFFRES

■ Près de 30 000 m² en tout, répartis sur deux sites, de chaque côté de la route de Lamotte-du-Rhône, dont 1 000 m² au sol sur trois niveaux pour le magasin, et 375 m² pour l'atelier. 500 VHU (véhicules hors d'usage) sont traités par an en moyenne; et 150 VO (véhicules d'occasion) sur 200 rentrés sont vendus. Én 2012, l'entreprise fêtera ses 40 ans

L'ORGANISATION

■ Deux co-gérants, Anne-Sophie et Vincent, plus cinq salariés dont deux sont spécialement affectés au démontage : batteries, pneus, liquides de refroidissement huiles, gaz de climatisation... Des déchets placés dans des bacs spécifiques aux fins de recyclage. Ils sont ensuite récupérés par une entreprise certifiée contre un bordereau précis de suivi des déchets.

CONTACT

Salavert Auto. Tél. 04 90 40 35 55; fax 04 90 40 26 30 ; rond-point Pompadour, 84 840 Lapalud. Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30 ; le samedi de 8 h 30 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Site Internet :

www.salavert-auto.fr.

MORNAS

Les pêcheurs dévoilent leur agenda pour l'année 2012

wendredi, l'amicale de la Pêche – l'AAPPMA Mornas-Piolenc – a tenu son assemblée générale en mairie. Le président Jean Raymond donna le rapport moral où l'année 2011 a vu une activité particulière avec la journée régionale de la pêche le 5 juin, qui malgré un temps maussade a été réussie avec plus de 2000 personnes. 500 cannes à pêche ont été offertes aux enfants, et chacun et reparti avec sa truite.

L'amicale compte 327 adhérents, en augmentation par rapport à 2010. Le samedi 19 février jour de "l'opération rivières propres", les bénévoles ont rempli un container de 10 m³, deux fois moins qu'en 2010, les poubelles placées servent ainsi que la déchetterie.

Il y a eu huit lâchers de truites ce qui fait plus de $500\,\mathrm{kg}$ de poissons. Deux mercredis ont été réservés aux enfants de Mornas et Piolenc qui ont eu le goûter offert ainsi que le permis de pêche. L'amicale a été aussi présente à la fête de l'ail, à la journée des associations et à la fête médiévale.

Pour 2012, les activités sont maintenues

Pour 2012, les activités seront les mêmes : les lâchers auront lieu les 10 et 24 mars. 7 et 21 avril, 5 et 19 mai, 3 et 16 juin. -le 3 juin fête de la pêche-Fête de la pêche. le bilan financier est bon et accepté.

Pour la vente des cartes, elles seront au magasin le Lys à Mornas et le dépositaire de presse à Piolenc, elles sont aussi disponibles sur le net.

Il a été aussi abordé la question des barrières de la CNR qui sont disposées afin de dissuader les personnes de stationner sur le chemin haut le long du Rhône, là les contrevenants risquent une forte amende. La fédération et l'amicale s'emploient à trouver une entente favorable afin que les pêcheurs puissent pratiquer leur sport favori.

Le député, le maire de Mornas et le représentant du maire du Piolenc se sont estimés satisfaits de la bonne marche de cette association et ont pris acte en ce qui concerne les barrières de la CNR afin qu'une entente soit faite pour le plaisir de la pêche pour tous.



Le président J. Raymond avec le bureau et le député P. Durieu.

CAIRANNE Des sommeliers en visite

participation financière à

intercommunale du canal

modification du règlement

tarification de la location

de la salle des fêtes, un

avis sur l'extension de

l'exploitation et mise à

disposition de terrains

de la communauté de

communes doit être

communiqué.

pour la carrière Ricard,...

Le rapport d'activité 2010

la Commission

de Carpentras, une

intérieur et de la



Tous les élèves sommeliers sont repartis avec de bonnes connaissances de l'appellation Cairanne

e Syndicat des vignerons de Cairanne a accueilli pour la troisième année consécutive les élèves sommeliers (mention complémentaire) et leurs professeurs, du lycée des métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme de Chamalières (Puv-de-Dôme). Une visite et dégustation des différentes cuvées de l'appellation AOC Cairanne en blanc et rouge, leur a été proposée à la Maison des vins Gérard Pierrefeu,

suivie d'une découverte du parcours sensoriel de la Cave. Cette réception des sommeliers s'inscrit dans le cadre de la politique d'accueil des futurs professionnels de la sommellerie entrepris en 2003.

MONDRAGON

L'audition de Noël de l'école de musique

n point d'orgue à un premier trimestre studieux, les jeunes de l'école de musique municipale et leurs professeurs ont offert vendredi soir à leurs parents et amis la traditionnelle audition de Noël à la salle des fêtes. Les plus jeunes des classes d'éveil musical et de l'atelier de transition instrumental de Patrice Conte ont essuyé les feux de la rampe : Laura Bourgeois, Titia Pilate, Lisa Lacroix, Meïna Mongin, Clément Jego, Inès Rigaud, Romane Reboul, Lisa Bastet, Méo Charler, Lucas Henriot. Antonio Fauci et Pablo Bisbal ont chanté "Partir en ballon" et "l'Arche de Noë" d'Olivier Ripoll. Puis c'est Esteban Danloux qui interpréta 'Noël Blanc" de Berlin au clavier. Place ensuite au piano avec Deborah Marseillès, Laura Boyer puis Yannis Barba accompagné au clavier par Michel Pallarès. Suivirent les accordéons diatoniques Céline Astier, Didier Ayral et Michel Pallarès. À la guitare, Johan Picornell interpréta un prélude en solo avant d'être rejoint par son professeur Patrick Peyronnel pour un duo de Robert Schumann. Les galoubetstambourins de Patrice Conte interprétèrent des Noëls provençaux de circonstance. Margaux Malthaner et Antoine Forneris ont joué Diabelli au piano. L'atelier d'ensemble de quitares (Thibaut Cueille, Nathan Vicente et Léo Peyron) exécuta « fugue » de Händel. Puis l'ensemble final fut ovationné : la chorale des enfants avec au clavier Robert Braeckmans et à la guitare Patrick Peyronnel rendit hommage à Jean Ferrat.



Les galoubets-tambourins Alicia Blanc, Flore Bacon, Clément Mandin, Julia Pizot, Louise Arbieu, Mélany Leloup, Patricia Blanc et Elodie Bacon